

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **49 (1913)**

Heft 23

PDF erstellt am: **01.09.2024**

Nutzungsbedingungen

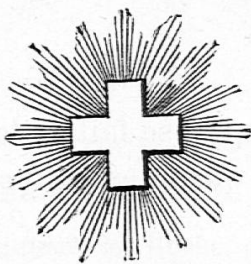
Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

XLIX^{me} ANNÉE

N° 23.



LAUSANNE

7 Juin 1913

L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'École réunis.)

SOMMAIRE : *Lettre de Paris.* — *Glanure historique.* — *Chronique scolaire :* *Vaud. Jura bernois.* — *Bibliographie.* — PARTIE PRATIQUE : *Leçons pour les petits.* — *Elocution.* — *Rédaction.* — *Orthographe.* — *Le dessin à l'école primaire.*

LETTRE DE PARIS

Une pensée m'inquiète depuis qu'a paru dans cette revue ma dernière lettre sur les instituteurs syndicalistes. Je crains de vous avoir laissés sous une impression défavorable à nos instituteurs pris en masse, lesquels, malgré certains reproches que l'on pourrait être tentés de leur faire, méritent vraiment encore l'estime et la confiance de tous ceux de leurs concitoyens que n'aveugle pas l'esprit de parti. Aussi, pour arrêter toute généralisation abusive des conclusions que je vous présentai naguère, me suis-je résolu à faire passer aujourd'hui sous vos yeux deux textes que j'ai retenus de mes récentes lectures, et qui m'ont semblé exprimer quelques jugements exacts et honorables sur les maîtres de nos écoles primaires.

A tout seigneur tout honneur. Vous allez d'abord entendre M. Alexandre Ribot, sénateur, ancien premier ministre et membre de l'Académie française, un des hommes politiques dont s'enorgueillit avec le plus de raison la France républicaine. Dans son discours à l'Académie sur les prix de vertu, il a cru pouvoir et devoir rendre hommage aux capacités et au zèle du plus grand nombre de nos instituteurs et institutrices ; puis, comme preuve de sa considération et de sa bienveillance à leur endroit, il a mêlé à leur éloge la fine et souriante leçon que voici. Vous allez y trou-

ver, avec la noble idée qu'il se fait de leur mission et de leur caractère, l'indication des quelques reproches auxquels j'ai fait allusion tout à l'heure :

« Les maîtres de l'enfance ne sont pas seulement chargés d'enseigner aux petits Français les premiers rudiments des connaissances humaines. Ils doivent aider les parents à faire de ces enfants des hommes, des citoyens, des patriotes, et par là leur tâche s'élève, prend du relief, dans un temps où tout le monde comprend que l'avenir du pays dépend pour une grande part de la direction donnée à l'éducation publique. Il est bon que l'instituteur sente tout ce qu'il y a de noblesse dans sa fonction, lorsqu'elle est bien remplie ; mais il a été trop longtemps tenu à un rang inférieur pour qu'il ne soit pas un peu surpris de l'importance sociale qu'il a acquise, des égards souvent intéressés qu'on a pour lui, de la crainte même qu'il inspire parce qu'il prépare les électeurs de demain et qu'il peut donner des conseils aux électeurs d'aujourd'hui. Comment s'étonner qu'une bouffée d'orgueil lui monte parfois à la tête qui est restée bonne chez lui, comme le cœur est resté bien français ? Il lui arrive quelquefois d'oublier qu'il est chargé d'enseigner au nom de la nation tout entière et qu'il doit obéir au gouvernement responsable envers le pays de la manière dont il s'acquitte de ses fonctions. Mais a-t-on fait tout ce qu'il fallait pour dissiper ses illusions ? La liberté d'association, dont il use non seulement comme citoyen, mais comme fonctionnaire pour la défense de ses intérêts professionnels, et à laquelle il a raison de tenir, a ses frontières naturelles ; on a trop longtemps négligé de les lui montrer comme il montre lui-même à ses élèves sur la carte les limites des provinces et des pays. En ce qui concerne les simples citoyens, la liberté d'association doit s'accorder avec le respect des lois et celui des droits d'autrui ; mais en ce qui touche les citoyens chargés de fonctions publiques, elle doit en outre se concilier avec le respect de la discipline et l'observation des devoirs professionnels ; et, au premier rang de ces devoirs, on a toujours mis une certaine réserve, une certaine attention à ne pas froisser l'opinion publique, à se tenir à l'écart des disputes sociales et politiques. Que deviendrions-nous, bon Dieu, si les fonctionnaires portaient en guerre pour réformer le monde et si les instituteurs aimaient mieux faire la leçon aux ministres qu'aux petits Français ? »

Mon second document est un article du journal le *Temps*, qui contient les propos tenus à une table de « bourgeois » sur les mérites de l'instituteur français par un médecin « connu à Paris pour sa science, son intelligence et la droiture de son caractère. » Après avoir reproché à ses convives de ne pas connaître l'instituteur ou de le connaître mal ; après avoir établi qu'il le connaît bien, lui, pour l'avoir vu de près à la campagne, dans les grandes villes de province, à Paris ; après avoir enfin déclaré que « c'est un admirable instrument dont nous ne savons pas nous servir, »

ce médecin célèbre rapporte des faits directement connus de lui pour appuyer son opinion. Je les lui laisse conter lui-même :

« Dans l'Isère, à Artas, l'instituteur, M. Roche, a fondé, en 1904, l'« Union des pères de famille méritants. » Le père de famille méritant est celui qui a quatre enfants. L'œuvre est prospère; elle comptait, il y a quelques mois, 986 membres. Ce chiffre est aujourd'hui dépassé. M. Roche distribue des secours aux familles nombreuses, organise des fêtes de l'enfance et fait des conférences.

» Dans un autre « trou », l'instituteur a organisé des conférences et des lectures pour grandes personnes, et l'on voit, les soirs d'hiver, une théorie de paysans portant des lanternes et se dirigeant vers le préau de l'école communale, où ils apprennent le meilleur moyen d'élever des abeilles, après avoir entendu un acte de *Ruy Blas*.

» Un de mes amis, le docteur Granjux, a visité l'an dernier la cantine scolaire de Nérondes, laquelle, basée sur le principe de la mutualité, fonctionne depuis l'hiver 1903-1904. L'instituteur et l'institutrice, M. et Mme Delas, ont organisé cette cantine de la façon que vous allez voir...

» La commune fournit le matériel, le pain pour la soupe, le beurre, le lait, la crème, la viande. Chaque élève fournit, pour les trois mois, un décalitre de pommes de terre et deux litres de haricots. L'institutrice prête sa cuisine et son fourneau et prépare, avant son entrée à l'école, les aliments qui devront être servis aux enfants. Une femme de service, rétribuée par la commune, épluche les légumes, taille la soupe, surveille la cuisine et lave la vaisselle aussitôt le déjeuner terminé.

» A onze heures et demie, les enfants sortent de classe. Dix minutes de récréation leur sont accordées. Pendant ce temps, sur une grande table, l'institutrice sert la soupe et, au signal donné, chaque élève se rend à sa place habituelle emportant, en passant, son assiettée de soupe fumante. La soupe servie, l'institutrice distribue le ragoût du jour... L'instituteur maintient l'ordre, tout en déjeunant à son bureau.

» La dépense incombant à la commune est d'environ 0 fr. 07 à 0 fr. 075 par enfant et par jour. C'est donc une bien faible dépense comparée aux services rendus.»

Bien d'autres exemples, dit le médecin du *Temps*, pourraient être ajoutés à ceux-là. S'ils étaient dévoilés, ils feraient mieux connaître l'instituteur français, et ce serait certainement à son avantage.

Je le crois d'autant plus volontiers que j'en pourrais moi-même citer, en des genres très divers, d'aussi probants que les siens. Mais comme son témoignage est d'une bien autre autorité que le mien, vous concevrez sans peine le plaisir que j'ai eu à le recueillir et l'empressement que je mets à vous le communiquer pour calmer le scrupule dont je vous ai fait confiance au début.

H. MOSSIER.

GLANURE HISTORIQUE

Les professeurs de cours publics, à Lausanne, en 1819. — Le développement pris par les programmes scolaires a limité à peu de chose le succès des cours publics. Il faut offrir une spécialité vraiment originale pour attirer de nos jours l'attention et la retenir. Mais les cours publics ont été souvent la pépinière des cours officiels.

D'autre part, la vulgarisation, à l'aide des livres, brochures, journaux, a pris de telles proportions que les pauvres professeurs de passage, même en se réservant de distribuer gratis des prospectus, risquent fort maintenant de ne pas faire leurs frais et s'exposent même à y mettre de leur poche s'ils veulent faire de la réclame.

Nous n'avons pu consulter les professeurs de 1819 sur le résultat de leurs expériences, mais une simple lecture de la *Feuille d'Avis de Lausanne* suffit pour se rendre compte que nos combourgeois d'il y a près de cent ans, avaient déjà à leur disposition de multiples ressources intellectuelles et récréatives.

M. le professeur Struve annonce ses leçons de minéralogie et de « chymie », les premières se donnant de onze heures à midi, les secondes de midi à une heure.

On cultivait les langues vivantes : M. Girod donne des leçons d'anglais, de français, d'italien et d'espagnol (il ne parle pas de l'allemand). Ce même professeur « s'occupe aussi de la correspondance mercantile et d'amitié, ainsi que des traductions dans chacune des langues mentionnées ci-dessus ». Et voici le tarif, qui paraît avoir été généralement en usage : 16 fr. pour 24 leçons chez lui et 16 fr. pour 12 leçons « en ville et les environs ».

Le 23 mars, M. F.-J. Brugger, ci-devant professeur à l'Académie de Nancy, voyageant en Allemagne et en Suisse pour des objets d'études, veut faire profiter Lausanne d'un cours de protographie « méthode simplifiée et perfectionnée permettant d'écrire aussi vite que l'on parle ». « Au moyen de cet art, dit-il, on s'empare de tous les discours publics ; au spectacle, on recueille un passage piquant ; au concert, une ariette ; en société, un bon mot ; et, semblable à l'abeille qui vole de fleur en fleur, on se compose un trésor littéraire, utile, instructif et facile à porter... »

Le cours se compose de 24 heures et a lieu « depuis midi jusqu'à une heure pour les personnes de la ville, et de 2 à 3 heures pour les étudiants de l'Académie ».

Tandis que M. Girod dîne (ou déjeune) entre midi et une heure, M. Brugger se met à table à une heure, mais le prix de ses leçons est le même : 16 fr.

Pour les distraire de ces occupations absorbantes, un « professeur de physique expérimentale de Paris » leur donnera, au lieu de leçons, des représentations, et pour commencer, « la Grande Fantasmagorie avec des objets opaques ». On verra « une tête faire plusieurs mouvemens, quitter le voile dont elle est couverte, ouvrir la bouche et se retourner en tous sens ; un fantôme dansera l'anglaise sur le théâtre avec autant d'agilité qu'une personne naturelle... ». Le spectacle sera précédé de plusieurs expériences, particulièrement sur l'électricité... »

Il ne s'agissait évidemment pas de montrer comment le fluide pouvait agir sur nos relations économiques ; on se bornait à des amusements : une orange

rendue tout en feu » et des reconstitutions, sur une petite échelle : « l'embrassement d'une maison par le tonnerre ».

Il y avait déjà des « classes de dessin ». M^{me} veuve Desvernois en tenait chez elle, de 2 à 4 heures : « les deux sexes sont divisés, dans cette classe, par un jour d'intervalle, savoir : les lundi, mercredi, vendredi, destinés aux « jeunes demoiselles » ; et les mardi, jeudi et samedi, aux « jeunes messieurs ».

Heureux temps, où l'on observait encore les convenances. M^{me} Desvernois se faisait suppléer par son fils. Ils dirigeaient « alternativement » la classe, ce qui veut dire que Madame était avec ces dames et Monsieur avec ces messieurs.

L. MOGEON.

CHRONIQUE SCOLAIRE

VAUD.— **Inspecteurs scolaires et « Jeune Citoyen »**. Les inspecteurs scolaires de la Suisse romande ont eu leur assemblée annuelle à Yverdon. De là, ils se sont dirigés sur Estavayer, aux fins de faire une excursion dans l'antique cité. Ils furent reçus à la gare par M. Bonfils, inspecteur, et par le corps enseignant d'Estavayer. M. Granger, secrétaire, a conduit la cohorte au travers des rues en lui faisant voir toutes les choses intéressantes de la localité. MM. les inspecteurs ont été enchantés de leur promenade et en gardent bon souvenir.

A. D.

*** **Maîtres abstinents. Communiqué.** — L'assemblée annuelle de la section vaudoise des Maîtres abstinents aura lieu le samedi 7 juin, à 2 heures, à l'Hôtel de Ville de Lausanne. M. le docteur Machon y parlera des « Epileptiques » ; le sujet est de nature à intéresser chacun, aussi invitons-nous tous nos collègues à assister nombreux à cette séance.

*** **Un trentenaire.** — M. Marius Skawronski, instituteur à Saint-Légie vient de fêter son trentième anniversaire d'enseignement. A cette occasion, la Municipalité lui a remis un souvenir, avec dédicace, en témoignage de reconnaissance pour les services rendus et le dévouement apporté dans l'accomplissement de sa tâche. La société de chant le « Chœur d'hommes » a participé à cette manifestation en exécutant quelques morceaux choisis, voulant ainsi témoigner sa gratitude à celui qui le dirige avec compétence et désintéressement. Les élèves, aussi, ne sont pas restés en arrière et ils ont offert à leur maître vénéré un souvenir, preuve de leur attachement et de leur respect.

Nous félicitons notre collègue qui a su gagner ainsi l'estime et l'affection de tous, au cours d'une carrière bien remplie par trente années de travail patient et persévérant. Marius Skawronski s'est donné tout entier à sa vocation : nous lui souhaitons maintenant de jouir des fruits de son labeur.

A. D.

JURA BERNOIS — † **Jules Meury.** — Le progymnase mixte de Neuchâtel vient d'éprouver une grande perte par le décès de son directeur, M. Jules Meury, chargé de l'enseignement de l'allemand et des langues anciennes.

Né à Blauen, le 1^{er} novembre 1861, Meury fréquenta l'école secondaire de Laufon, pour passer à l'école cantonale de Porrentruy et à l'université de Berne.

Nommé en qualité de maître de l'école secondaire de Laufon, il passa, en 1884, au progymnase de Neuveville dont il prit la direction à la mort de M. Reinlé. Nature bien pondérée, Meury était d'un caractère joyeux, d'une bonne humeur constante qui mettait un rayon de soleil dans son entourage.

Il a publié une *Grammaire allemande* employée dans les écoles primaires supérieures du canton de Berne. Il faisait partie du bureau du synode scolaire bernois. Il y a quelques semaines qu'il présidait encore l'assemblée de la Société des maîtres secondaires bernois, réunie à Berne.

M. Jules Meury a été inhumé le dimanche 18 mai, à Neuveville. Un cortège imposant suivait le cercueil de cet éducateur bienveillant. La cérémonie funèbre a été rehaussée par plusieurs productions musicales et par les discours de MM. Gylam et Juncker, inspecteurs, Dr Schlaefli, médecin, Graf, secrétaire, Berlincourt, maître secondaire. H. GOBAT.

*** Des nombreux articles nécrologiques consacrés à la mémoire de M. Jules Meury, nous relevons encore les lignes suivantes :

*La vraie gloire est la reconnaissance
de la postérité. (OZANAM.)*

Le 15 mai est décédé à Neuveville M. Jules Meury, directeur du Progymnase et maître de langues à cet établissement. Originaire de Blauen, dans le district de Laufon, il fit ses études à l'école cantonale de Porrentruy, dont il fut un des élèves les plus distingués. Après avoir acquis le certificat de maturité, il se spécialisa dans les langues anciennes et termina ses études à l'Université de Berne. Il fut d'abord maître à l'école secondaire de Laufon, puis vint à Neuveville en 1885, comme maître de langues au Progymnase, qu'il ne quitta plus. En 1909, après le décès de M. Auguste Dubied, il fut nommé directeur du Progymnase, fonctions qu'il a remplies jusqu'à sa mort avec une conscience exemplaire.

Homme d'élite, éducateur de talent, ami d'une grande franchise et d'un dévouement à toute épreuve, collègue toujours aimable, Jules Meury fut un des hommes d'école les plus écoutés du canton de Berne. Pendant plusieurs années, il fit partie du comité central de la Société des instituteurs bernois. Il présida encore, moins de quinze jours avant sa mort, l'assemblée générale de la Société cantonale des maîtres secondaires. Nommé membre du Synode scolaire en remplacement de M. l'inspecteur Landolt, il lui avait aussi succédé comme membre du comité et fit partie de plusieurs commissions pédagogiques.

Malade depuis plus d'une année, Meury continuait à donner ses leçons avec le même entrain et la même bonne humeur que précédemment. Il ne consentit à s'avouer atteint dans ses œuvres vives et à quitter son enseignement que quelques jours avant son décès, donnant ainsi l'exemple d'une force de volonté peu commune. Une foule considérable d'amis et de collègues l'ont conduit, le dimanche 18 mai, à sa dernière demeure. De nombreux orateurs ont tour à tour célébré, en termes éloquents, les mérites du défunt, comme homme de devoir, pédagogue émérite, ami éprouvé, collègue affectueux, citoyen animé d'une large et souriante tolérance.

La Société de chant « Union » dont Meury fut président, les instituteurs du district et les élèves du Progymnase, exécutèrent des chœurs de circonstance.

Que la famille du défunt reçoive encore ici l'expression de notre sincère et affectueuse sympathie.

TH. MÖECKLI.

BIBLIOGRAPHIE

Bibliographie linguistique de la Suisse romande, par MM. les professeurs universitaires L. Gauchat (à Zurich) et J. Jeanjaquet (à Neuchâtel). Neuchâtel, Attinger frères, (nov. 1912) ; 290 pages.

La rédaction du « Glossaire des patois de la Suisse romande » vient de faire paraître le tome premier de cette belle publication nationale, qui s'annonce aussi volumineuse que très intéressante, due à une pléiade de savants qui ont mis douze ans à en recueillir les matériaux. Ce volume est bien unique en son genre pour notre Suisse romande. Il nous donne un tableau analytique de tous les ouvrages connus qui traitent de l'extension du français, et de la question des langues en Suisse, en citant très impartialement, toujours à titre purement objectif, les écrits rédigés en langue allemande.

Une carte instructive, au $1/250000$, donne les limites successives des langues dans l'ouest de la Suisse. Avant le Ve siècle, la langue romane, si près de la langue latine, dominait jusqu'à la Furka et le Grimsel, dans toute la contrée que longeait l'Aar à l'est, jusqu'au delà de Soleure, entamant même l'Argovie. Montsevelier (Jura bernois) marque le point extrême où le français s'est maintenu jusqu'à nous, tandis que, tout à côté, Schelten et Seehof ont subi la première poussée allémanique qui vint jusqu'au lac de Bienne, jusqu'au cours de la Singine, l'arête des Saanenmöser et jusqu'à Glis en aval de Brigue. Du XI^e au XIII^e siècle, une deuxième poussée gagne Rarogne et les vallées de la Viège, celles du Gessenay, et la ligne Dent de Ruth, ville de Fribourg, Morat, et la rive de Bienne à Douann. La troisième, du XV^e au XVIII^e prit au français Tourtemagne et Louèche, Praroman et Zurfluh (La Roche) et l'est du Seeland jusqu'aux lacs de Morat et de Neuchâtel. Les chercheurs pourront trouver la situation respective des deux langues et ses fluctuations relativement peu accusées. Il est avéré que l'école francise rapidement les enfants d'immigrés.

Les sources statistiques ont toutes été consultées et figurent à leur place. La question des langues a donné lieu à bien des polémiques, un peu chauvines, et nous avons là un aperçu très complet de tout ce qui a paru à ce sujet dans les journaux et revues : il n'y a pas moins de 355 citations d'auteurs (fin 1909) jusqu'au chapitre II, qui nous paraît de beaucoup le plus intéressant et dont il a été fait un tirage à part, car il concerne la « Littérature patoise », c'est-à-dire l'indication très ingénieuse, par ordre de dates, sans trop de répétitions, de tout ce qui a été pensé, composé, écrit ou imprimé, répandu à l'état de manuscrit ou publié par telle ou telle imprimerie, en fait de textes patois, depuis les plus anciens que l'on ait trouvés. 57 ouvrages concernent la Suisse romande en général, puis le canton de Vaud a fourni 162 textes ou séries de textes, prose ou vers, Fribourg 157, Genève 93, Neuchâtel 93 le Jura bernois 82, Valais 52. Le

patois se parlait essentiellement, mais il était difficile à écrire, et nullement classique ; le français était, par écrit, la langue officielle ; c'est ce qui nous explique la rareté des anciens textes en dialecte romand. Cependant, au XIX^e siècle, on publia à Lausanne, Fribourg, Neuchâtel, de vraies chrestomathies patoises, d'une septantaine de morceaux chacune ; elles sont déjà difficiles à retrouver, à l'heure qu'il est.

Insérés dans la « Littérature patoise » sept fac-similés fort curieux nous donnent une idée de l'entête authentique des plus anciens textes patois. C'est pour Vaud, des vers satiriques des années 1640 à 1650 environ (au temps de Richelieu), intitulés coq-à-l'âne, parlant de choses « qui ont troublé tous les politiques et aussi bien les ecclésiastiques » et même la milice et M. de S. (il s'agit peut-être du « Consensus », décidément adopté en 1679) ; une page de l'« Agace » journal entièrement patois qui parut à Aigle de 1864 à 1890 « une des plus grandes curiosités » mentionnées ; la première impression (à Berne en 1805) du Ranz des vaches des Ormonts et de la Gruyère ; pour Fribourg les « Bucoliques » de Virgile, dix églogues traduites en patois gruyérien, en 1788 ; pour Genève un placard patois de 1547 affiché dans la cathédrale de St-Pierre ; Neuchâtel a un texte de 1620 et un beau procès-verbal du 13 juillet 1861 de la Société patoise du Sapin (Chaux-de-Fonds) ; Jura bernois est représenté par l'entête d'un poème manuscrit de 1736 : les « Paniers » (ou crinolines) par le satirique Rapieler. Valais, où le patois est encore très vivace, ne présente aucun texte patois écrit avant 1807. — Les prières même apparaissent ça et là comme un genre littéraire.

Pas moins de 417 auteurs sont mentionnés à des titres divers, sans parler des nombreux ouvrages collectifs, journaux ou revues où parurent tous nos articles patois. Le « Conteur Vaudois » et le « Patois neuchâtelois » tiennent une place en évidence dans ces nombreuses productions du cru. Fribourg ne reste point en arrière dans la littérature patoise et a eu des patoisants de grand mérite. Le « Ranz des vaches », en particulier, a été l'objet d'innombrables appréciations. L'escalade de Genève a donné lieu pendant trois siècles à d'innombrables chansons, dont on ne connaît pas encore la liste complète. En 1819, une parabole fut écrite en 5 patois vaudois, 4 jurassiens, 3 fribourgeois et 1 de chacun des autres cantons. Il a fallu même aller jusqu'à Rouen, Paris, Berlin, Leipzig, Munich, Greifswald, Annecy, etc., pour retrouver des travaux ayant trait à nos patois. Le celtique, le grec, le latin, le burgonde, le franc, y ont laissé de leurs traces. Monument impérissable, le « Glossaire » sera comme un miroir de notre patois avec ses mille variantes de vallée à vallée, il en coordonnera maintenant, avec logique et esprit de suite, tous les mots dont la plupart sont aussi anciens que le français. Il nous présente, pour commencer, un répertoire de toutes ses sources d'informations. Un guide de ce genre faisait complètement défaut, soit aux patoisants, soit aux bibliophiles. Et il arrive d'autant plus à son heure qu'il n'est plus permis d'attendre du patois, si ce n'est exceptionnellement, de productions aussi indigènes ni aussi savoureuses que celles qui viennent d'être classées. Le « Bulletin du Glossaire » dès 1907, paraît être le seul journal patois actuel, analysant le vieux langage ; il a publié 34 morceaux patois, et il s'adresse à tous les cantons romands, aux philologues comme au public. Nous signalons cordialement ces intéressantes publications aux amateurs.

F. ISABEL.

PARTIE PRATIQUE

LEÇONS POUR LES PETITS ¹.

GÉOGRAPHIE LOCALE : **La maîtresse et les écoliers.**

Dans notre salle d'école, je vois beaucoup d'écoliers. Il y a.... petits garçons et.... petites filles. Nous sommes donc.... élèves.

Je vois encore une personne dans la classe : c'est notre maîtresse. La maîtresse et les écoliers font un total de.... personnes.

La maîtresse instruit les écoliers. Elle nous apprend à lire, à écrire, à calculer, à dessiner, à chanter, à être bons et sages.

Les enfants écoutent les leçons. Nous aimons beaucoup notre maîtresse. Nous lui obéissons toujours, car elle ne nous ordonne que des choses justes et utiles.

LEÇON DE CHOSSES : **Les objets d'école.**

Lorsque je suis entré à l'école, la maîtresse m'a remis plusieurs objets. J'ai reçu une ardoise, une boîte contenant une règle, deux crayons et une plume. J'ai reçu encore deux cahiers et un joli livre de lecture.

Je soigne bien mes objets d'école. Je ne fais pas de tache dans mes cahiers. Je ne déchire pas les pages de mon livre.

Quelquefois, j'emporte mes objets à la maison, pour écrire un devoir ou étudier une leçon. Je les transporte dans mon sac, afin de ne pas les égarer le long du chemin.

GRAMMAIRE. *Etude des noms. Règle.* Les noms désignent, nomment des personnes, des animaux et des choses.

La maîtresse est une personne. — Le garçon est une personne. — La mouche, qui vole dans la classe, est un animal. — L'hirondelle, qui a bâti son nid sous le toit de la maison d'école, est un animal. — Mon livre est une chose. — Le pupitre où est assise la maîtresse est une chose.

DICTÉES. I. Dans notre salle d'école, je vois une maîtresse et plusieurs écoliers. La maîtresse et les élèves sont des personnes.

II. Je ne vois pas souvent des animaux dans la salle d'école. Quelquefois une mouche ou une abeille entre par la fenêtre ouverte. La mouche et l'abeille sont des animaux.

III. A l'école, je vois beaucoup de choses : des livres, des cahiers, des plumes, des crayons, des encriers, des boîtes, des règles et des sacs.

ARITHMÉTIQUE : Nombres de 1 à 20.

1. Dans notre classe, il y a 1 maîtresse, 8 garçons et 9 filles. Combien cela fait-il de personnes ?

2. Dans la classe voisine de la nôtre, il y a 1 maître, 12 garçons et 7 filles. Combien y a-t-il de personnes dans cette classe ?

¹ Les leçons qui vont suivre sont destinées aux enfants de 7 à 9 ans, sachant quelque peu lire et écrire, c'est-à-dire ayant déjà reçu dans une classe semi-enfantine des notions de lecture, d'écriture et de calcul.

3. A mon entrée à l'école, j'ai reçu : 1 ardoise, 1 boîte, 1 règle, 2 crayons, 3 plumes, 1 encrier, 2 livres et 4 cahiers. Combien ai-je d'objets maintenant ?

4. Paul a écrit ce matin 8 lignes sur son ardoise et 9 lignes dans son cahier. Combien a-t-il écrit de lignes en tout ?

5. Dans la classe, il y a trois rangées de bancs ; la première rangée a 6 bancs, la seconde rangée 6 bancs, et la troisième rangée 7 bancs. Combien avons-nous de bancs dans la classe ?

6. Notre classe contient 15 bancs, 1 pupitre, 1 fourneau et 2 armoires. Combien cela fait-il de meubles ?

ÉCRITURE : 3 leçons. Etude de la lettre *a* ; minuscule et majuscule ; applications.

Lettres : *a* et *A*.

Mots : *ardoise. Alice. Alfred.*

Phrase : *Aime ton maître de tout ton cœur.*

C. ALLAZ-ALLAZ.

Leçon pour les 3 degrés.

ÉLOCUTION — RÉDACTION — ORTHOGRAPHE

Les foins.

VOCABULAIRE : Le verger, le pré, la prairie, l'herbe, le gazon, le foin, la fenaison, l'andain, le tas, la meule, la faux, la faucheuse, le râteau, la fourche, la pierre à aiguiser, l'auget, l'enclume, le marteau, le char, la grange, le faucheur, le faneur.

DEVOIRS : 1. Ajouter des qualificatifs à chacun des mots ci-dessus :

Le verger est grand, irrigué, fauché. Le pré est verdoyant, fleuri. La prairie est naturelle, artificielle. L'herbe est haute, drue, parfumée. Le gazon est vert, fin, fourni. Le foin est sec, entassé. La fenaison est commencée, terminée. L'andain est long, régulier. Le tas est serré, élevé. La meule est conique, régulière. La faux est tranchante, brillante, recourbée. Le râteau est léger, utile. La fourche est grosse, forte. La pierre à aiguiser est dure, rêche. L'auget est creusé, profond. L'enclume est aciérée, polie. Le marteau est lourd, emmanché. Le char est solide, neuf. La grange est vaste, haute, pleine. Le faucheur est matinal, fatigué. Le faneur est habile, actif.

2. Compléter les phrases suivantes en y ajoutant des verbes :

Dans la prairie, le faucheur (*lance, promène*) sa faux. La lame tranchante (*mord, coupe*) le gazon serré. L'herbe (*forme*) des andains que le faneur (*défait*) avec sa fourche. Le foin (*sèche*) au beau soleil de juin. On le (*charge*) ensuite sur des chars. On le (*conduit*) à la grange où on en (*fait*) un immense tas parfumé.

3. Ecrire ces phrases à l'imparfait, puis au futur.

RÉDACTIONS : 1. **Une faux.**

PLAN : Les parties de la faux. Le manche. La lame. L'anneau. Le coin. Par qui elle a été faite.

DÉVELOPPEMENT : La faux de mon père se compose d'une lame et d'un manche solidement joints. Le manche est en bois de frêne ou de noyer. Il porte deux poignées au moyen desquelles on le tient sans qu'il puisse tourner dans les mains. La lame est en acier bien trempé, légèrement bleu. Elle est recourbée. Elle a un dos et un tranchant. La lame est fixée au manche au moyen d'un anneau et de petits coins de fer.

La lame de cette faux a été fabriquée dans les grandes usines de Ballaigues. Le charron de notre village en a fait le manche, et le forgeron l'anneau et le coin de fer.

2. Les gestes du faucheur.

Le faucheur marche lentement, les jambes un peu écartées et les genoux légèrement fléchis. A chaque pas, il lance sa faux sans hésitation, de droite à gauche. Puis, la faisant glisser, il la ramène plus lentement, de gauche à droite, pour la lancer à nouveau.

De temps en temps, le faucheur place l'extrémité du manche de la faux à terre et tient d'une main la lame à la hauteur de son visage. De l'autre main, il saisit la pierre à aiguiser qui plonge dans un auget. Il la passe rapidement et plusieurs fois de chaque côté de la lame.

Lorsque la faux ne coupe plus, le faucheur démonte la lame, la place sur une petite enclume fixée sur un tronc de bois ou plantée en terre, et la frappe longuement avec un marteau. Ensuite, il la fixe de nouveau à l'extrémité du manche.

3. Le faneur.

Le soleil n'est pas encore levé, que déjà le faneur est dans les champs. Avec sa fourche, il défait les andains et épand sur le sol l'herbe fraîchement coupée. Dans l'après-midi, il la retourne pour la faire sécher plus rapidement et, le soir, il l'entasse en petites meules régulières. Le lendemain, le foin est de nouveau défait, éparpillé, brassé et retourné. Puis, lorsque le soleil l'a complètement desséché, il est chargé sur de grandes voitures et transporté dans le fenil.

4. La récolte du foin.

Le foin est sec. Le char, aux longues échelles évasées et spacieuses, arrive dans la prairie. Un faneur saisit une fourche solide et tend au charretier, qui les égalise savamment sur la voiture, des brassées de foin odorant. On en fait une charge énorme, parfaitement équilibrée sur les échelles, puis pressée à l'aide d'une longue perche de bois et d'une grosse corde. Le fouet claque, les chevaux vigoureux ébranlent la lourde voiture et la tirent jusque sur la route voisine. Faneurs et faneuses grimpent sur le char de foin embaumé des cent parfums des plantes champêtres et l'on rentre joyeusement au village.

5. Pendant la fenaison.

PLAN : Indiquez en quoi consiste votre travail pendant la fenaison.

DÉVELOPPEMENT : Nous avons les vacances des foins. Pendant ces trois semaines de congé, j'emploie utilement mon temps et viens en aide à mes parents occupés aux travaux des champs. De grand matin, je me lève avec mon père ; nous attelons nos chevaux à la faucheuse et nous voici bientôt arrivés dans le

grand pré, dont l'herbe haute et drue presse d'être fauchée. Avec une fourche légère, je retourne et défais les andains que couche la faucheuse, puis je râtelle soigneusement les brins d'herbe tombés sur les bords du champ. L'après-midi, je retourne le foin, puis je l'entasse en jolies petites meules. Le soir, j'aide à charger les voitures et, lorsqu'on les détasse dans la grange, je monte sur le tas de foin que je foule activement de toutes mes petites forces. Il est souvent bien tard quand je vais me coucher et je suis parfois bien fatigué. Mais je suis heureux quand même, car j'ai rempli mon devoir.

Dictées : 1. **On fait les foins.**

« Vous savez qu'on fait les foins ; je n'avais pas d'ouvriers ; j'envoie dans cette prairie, que les poètes ont célébrée, prendre tous ceux qui travaillaient, pour venir nettoyer ici, et, en leur place, j'envoie mes gens faner. Savez-vous ce que c'est que faner ? Il faut que je vous l'explique : faner est la plus jolie chose du monde, c'est retourner du foin en batifolant dans une prairie ; dès qu'on en sait tant, on sait faner. Tous mes gens y allèrent gaiement. » — M^{me} DE SÉVIGNÉ.

2. **La fenaison.**

« L'herbe est mûre et voici venir les faucheurs. Dès le fin matin, dans la rosée, ils se mettent à l'œuvre. Les éclairs luisent au soleil levant. A chaque demi-cercle décrit par la faux qui mord les tiges avec un bruissement plein et régulier, des jonchées d'herbe tombent aux pieds des travailleurs. En un clin d'œil, le ton blondissant de la prairie s'est modifié. Aux endroits où l'herbe est déjà coupée, le sol est d'un vert attendri ; les gerbes éparses y mettent par intervalles des taches foncées. A mesure aussi que la faux tond le pré, une haleine aromatique et pénétrante s'exhale des fauchées de foin. On dirait que l'herbe a besoin de cette violente opération de la fauchaison pour dégager tout son parfum. »

A. THEURIET.

RÉCITATION. *Degré intermédiaire* : La chanson des foins (Livre de lecture Dupraz et Bonjour, page 295). — *Degré supérieur* : A ma faux et La fenaison (Dupraz et Bonjour, pages 465 et 466).

LECTURE. *Degré intermédiaire* : Les fenaisons (Dupraz et Bonjour, page 4). — *Degré supérieur* : Fenaison (Dutilleul et Ramé, page 192).

LE DESSIN A L'ECOLE PRIMAIRE

Les leçons que nous nous proposons de traiter dans l'*Educateur* se rapportent aux trois degrés de l'école primaire et ne seront qu'un simple développement des leçons type du guide méthodique ; dessin d'après nature, composition décorative, perspective, etc. Tout en voulant, dans la mesure du possible, faciliter la tâche du corps enseignant, nous irions à l'encontre de nos vœux, si les leçons données devaient toujours être considérées comme des modèles à faire dessiner par les élèves, à l'exclusion de tout autre.

Les auteurs du guide méthodique n'ont pas voulu publier un programme trop arrêté afin de laisser à chacun une part d'initiative et toute liberté dans le choix

des modèles ; aussi pour ne pas revenir sur des considérations générales suffisamment développées dans le guide, nous prions instamment le corps enseignant de bien vouloir relire avec soin la préface et les considérations générales se rapportant aux différents degrés.

Les trois premières leçons concernent le dessin d'après nature.

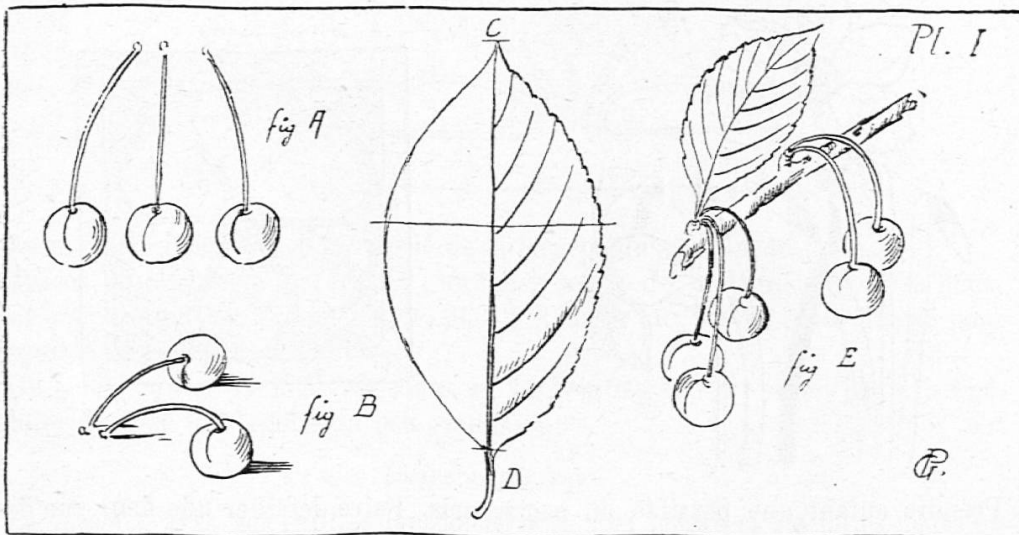
Degré inférieur.

Les premiers exercices doivent être tirés de préférence de courbes diverses ; exemple : *la cerise*.

Faire remarquer les caractères principaux de la cerise : sa forme assez arrondie la petite rainure plus ou moins accentuée, le creux au point d'attache de la queue ; puis la couleur, ainsi que le petit point brillant bien visible sur chaque fruit. La queue, mince et flexible, égale comme longueur environ trois à quatre fois la grosseur de la cerise.

Afin d'en bien faire connaître la forme, le modelage préalable de la cerise facilitera beaucoup le dessin.

Par un croquis très simple au tableau noir expliquer la mise en feuille du dessin.



Pl. I fig. A. En haut à gauche, après avoir laissé une marge d'environ deux centimètres (2 doigts), dessiner 2 ou 3 cerises.

Il serait préférable que le modèle soit suspendu devant l'élève (Guide méthodique, page 65, fig. 42), mais pour un modèle de ce genre l'élève peut le tenir avec la main gauche. Au-dessous, fig. B, esquisser quelques cerises posées sur la table.

La feuille : Faire remarquer la forme assez allongée, les contours dentelés et les nervures très accentuées.

Tracer la ligne C D au milieu de la feuille de papier et marquer sur cette ligne la longueur à donner à la feuille ; indiquer la largeur égalant environ la moitié de la longueur. Dessiner les contours par un trait léger. Les détails, nervures et découpures, ne seront faits qu'après une esquisse aussi exacte que possible.

Il est inutile de faire un rectangle enveloppant, que les élèves ne traceraient qu'avec peine ; les mesures doivent être très approximatives.

Couleurs : On peut se servir de crayon de couleur ou du pinceau ; mais avec l'un et l'autre de ces procédés on se bornera à faire une teinte plate ; sans cependant oublier de teinter moins fortement sur le point brillant de la cerise, afin d'obtenir un certain relief.

L'étude précédente peut être considérée comme suffisante pour une classe moyenne du degré inférieur ; on peut cependant compléter le dessin en faisant, en E, un petit ensemble, rameau composé de quelques cerises et d'une feuille. A défaut de rameau, dessiner plusieurs feuilles dans des positions différentes.

Degré intermédiaire.

Le narcisse : Etude qui se fera de préférence en deuxième année du degré intermédiaire et même du degré supérieur.

Cette jolie fleur se compose de six pétales disposés en deux rangées ; le centre d'un jaune très vif a la forme d'une coupe bordée de rouge ; les étamines se détachent en jaune sur fond vert ; fig. F.

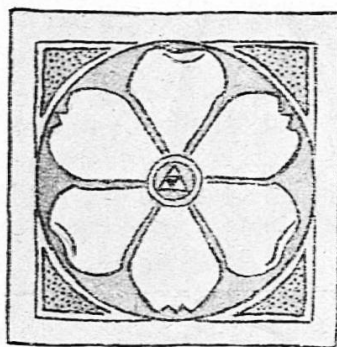


Fig. G.

Prendre autant que possible du papier gris. Faire dessiner une fleur vue de face en l'inscrivant dans un cercle que les élèves traceront à main levée et très légèrement ; dessiner au centre la petite coupe égalant environ le $\frac{1}{3}$ de la largeur totale. Diviser ce cercle en 6 parties et tracer les trois premiers pétales parfaitement visibles ; indiquer les plis des pétales par quelques hachures au crayon.

Vue de profil, la fleur est un peu plus difficile que de face ; on peut tracer un demi-cercle comme construction. Les élèves qui auront dessiné avec quelques succès la fleur de face et de profil pourront très bien achever le dessin en faisant les tiges et quelques feuilles. Remarquer la forme allongée et l'enroulement de ces dernières sur elles-mêmes.

Couleurs. Lorsqu'on peint une fleur blanche on obtient toujours un plus joli effet en prenant du papier gris ou noir ; mais pour que le vert des feuilles soit visible sur ce dernier, il faut ajouter au mélange ordinaire un peu de gouache.

Pour peindre la fleur, délayer de la gouache dans un peu d'eau, et passer une première teinte très claire, qui donnera le ton gris de la fleur (ombre); puis revenir par-dessus avec de la gouache plus épaisse pour indiquer les lumières. Au centre, passer une teinte jaune puis un peu de vermillon sur les bords de la coupe. Les feuilles sont d'un vert bleu.

Compositions décoratives tirées du narcisse :

1° une plaque de faïence ; 2° décor pour un chemin de table.

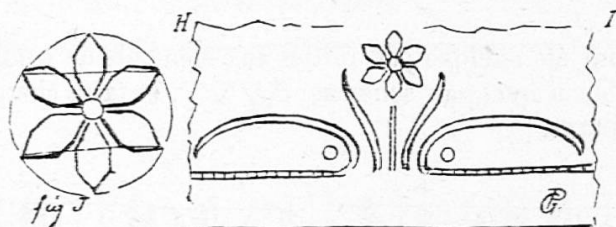
La simplification des éléments naturels s'impose toujours quand il s'agit de les adapter à un motif décoratif.

Le dessin d'une plaque pour revêtement en faïence a pour base, le tracé du carré et du cercle et la division de ce dernier en 6 parties, fig. G. (p. 366).

On peut laisser un espace entre chaque pétale, ce qui accentue le côté décoratif du motif.

Couleurs: La fleur peut se détacher en blanc sur fond vert-bleu ; peindre les angles un peu plus foncés.

Simplifions encore la fleur du narcisse pour composer le décor du chemin de table.



Le motif H I représente la moitié de la largeur du chemin de table.

Tracer un rectangle de 1 sur 2 ; prendre le $\frac{1}{3}$ de la hauteur pour la fleur, dont un croquis est donné à côté, fig. J. Laisser aux élèves toute liberté pour l'esquisse des feuilles.

On peut teinter la fleur en jaune et les feuilles en vert ou en brun. Ne pas oublier de faire les dessins un peu grands.

Degré supérieur.

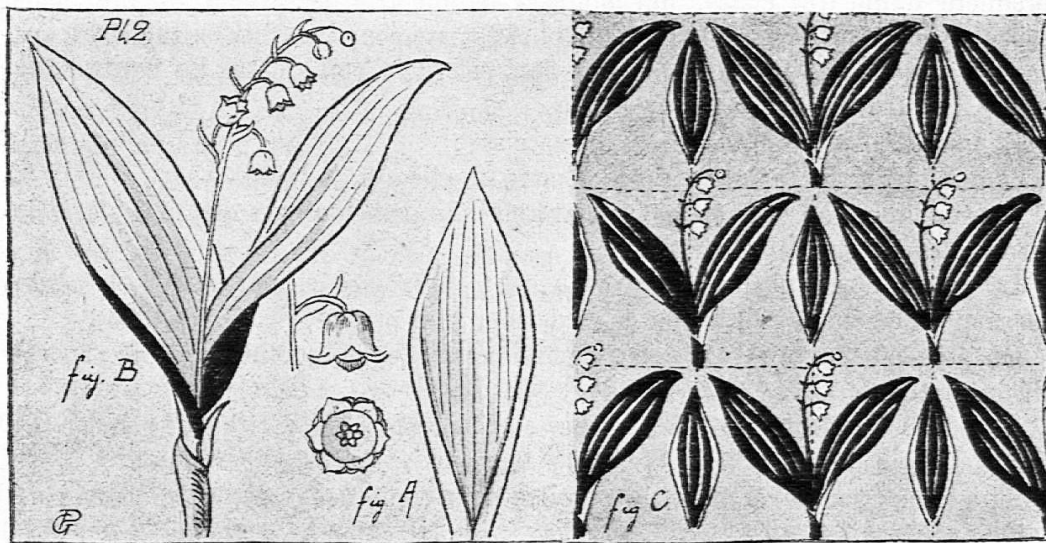
Le muguet avec ses feuilles lancéolées d'un vert tendre et ses jolies fleurs en clochettes d'un aspect si décoratif, mérite bien l'honneur d'une étude de la part de nos grands élèves.

Dessiner, Pl. 2 fig. A, une feuille vue de face ainsi qu'une fleur, afin de familiariser l'élève avec les proportions et les détails essentiels qui composent la plante. Remarquer la forme de rosace que prend la fleur vue de face.

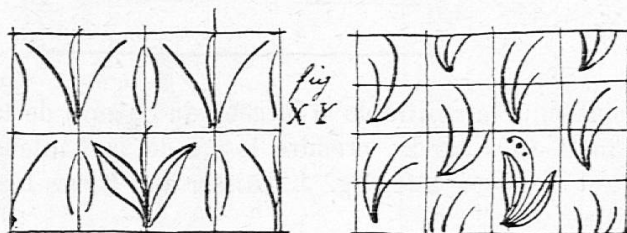
Esquisser, Pl. 2 fig. B, un ensemble en commençant par la hampe portant les fleurs, puis les feuilles avec leur enroulement si gracieux. Les nervures sont toutes parallèles et les petites clochettes se présentent indifféremment de profil, de face et de trois quarts.

Décoration, Pl. 2, fig. C. Composer un fond pour papier peint ou étoffe.

Le fond orné qui est une répétition de un ou plusieurs motifs doit toujours reposer sur un tracé absolument géométrique (Schéma).



Si les élèves ont été quelque peu initiés aux éléments de composition décorative, tracer au tableau quelques schémas, fig. X Y, et faire chercher un élément décoratif s'y adaptant.



Pour le fond C l'emploi de la règle est autorisé. Proportions du rectangle enveloppant 8 sur 9; il peut être agrandi ou diminué à volonté. Dessiner le motif et le reporter au moyen du papier calque.

Couleurs: Laisser toute liberté aux élèves pour le choix des couleurs. Il n'est pas nécessaire d'utiliser les couleurs naturelles. Le fond clair est toujours plus facile à passer. Exemple: 1^o fond, papier gris vert; feuilles, vert-bleu; fleurs, blanches. 2^o papier blanc; fond, bleu clair un peu gris; feuilles, plus foncées, et fleurs orangées.

Les motifs se détachant en clair sur fond foncé sont souvent plus intéressants mais d'une exécution plus difficile. Le meilleur moyen est de ne réserver ni les fleurs, ni les feuilles; mais de passer la teinte sur tout le dessin, puis de peindre les motifs en mélangeant de la gouache aux couleurs choisies.

G. PAYER.



HORLOGERIE
- BIJOUTERIE -
ORFÈVRES



Bornand-Berthe **Lausanne** **8, Rue Centrale, 8**

Montres garanties en tous genres et de tous prix : **argent** 12, 16, 25, 4. jusqu'à fr. 100 ; **or** pour dames de 38 à 250 fr. ; pour messieurs de 110 à 300 fr. — **Bijouterie** or 18 karats, doublée et argent. — **Orfèvrerie de table** : en argent contrôlé : couvert depuis fr. 18,50, cuillères café, thé, dessert depuis fr. 40 la douzaine, etc. — **Orfèvrerie** en métal blanc argenté, 1^{er} titre garanti : couverts depuis fr. 5, cuillères café de fr. 18 la douzaine.

RÉGULATEURS — ALLIANCES

10 % de remise au corps enseignant

Envoi à choix.

VAUD

INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

Places primaires au concours.

INSTITUTEURS : **Boulens** : fr. 1600, logement et jardin, plus 8 stères de bois à charge de chauffer la salle d'école ; 13 juin. — **Poliez-Pittet** (classe catholique) : fr. 1600, logement et jardin, plus 6 stères de bois à charge de chauffer la salle d'école ; 13 juin.

INSTITUTRICE : **Orbe** (école semi-enfantine), fr. 1350 pour toutes choses, plus augmentation de fr. 50. — après chaque 5 ans de service dans le canton, jusqu'au maximum de fr. 1450 ; 17 juin.

NOMINATIONS

Le Département de l'Instruction publique a sanctionné les nominations ci-après :

INSTITUTEURS : MM. Dessanges, Louis à Essertines s. Rolle ; Girardet, Lucien, à Granges, Payerne ; Jaccard, Henri, à Yverdon ; Bassin, Paul, à Chanéaz ; Merminod, Arnold, à Lausanne ; Bory, Edouard, maître spécial de gymnastique, à Lausanne.

INSTITUTRICES : Mme Bulloz-Troillet, Alice, à Orges ; Mlles Blanc, Jeanne, à Lausanne ; Couroux, Gabrielle, à Lausanne ; Golaz, Violette, à Lausanne ; Marmillod, Rose, maîtresse d'école enfantine, aux Planches (Montreux) ; Wegmüller, Marthe, maîtresse de travaux à l'aiguille, à Montherond (Lausanne).

Dans sa séance du 27 mai 1913, le Conseil d'Etat a nommé à titre provisoire et pour une année, M. Frédéric VICAT en qualité de maître spécial de dessin artistique au Collège mixte d'Orbe.

Ne buvez que l'Eau d'HENNIEZ

L'exiger partout

Eau de Cure et de table sans rivale

Dépôts dans les principales localités.



HENNIEZ-LITHINÉE



La plus pure des Eaux de source

**Eau bicarbonatée, alcaline et acidulée,
lithinée.**



Grâce à sa minéralisation, cette eau passe rapidement dans les intestins et dans la circulation.



Se recommande en coupage, avec le vin, les sirops, etc.



Course d'école

Le plus joli but de promenade près de Lausanne est sûrement le bois de Sauvabelin, à 5 minutes du Signal, avec son parc aux daims, grande volière, singes, son joli lac ; promenades en canot, magnifiques ombrages.

Le Restaurant du lac est toujours bien assorti en consommations de toutes espèces. Restauration chaude. **Prix spéciaux pour écoles.**

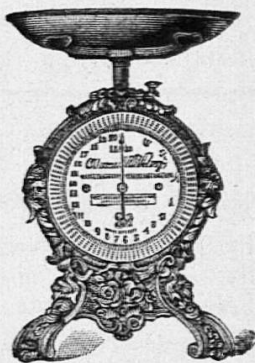
Adresser les demandes à F. SECRETAN, Restaurant du lac, Sauvabelin, Lausanne. — Téléphone 887.



Max Schmidt & C^{ie}

24 et 25, Place Saint-Laurent — Terreaux, 2

LAUSANNE



Articles de Ménage

Email, - Nickel, - Trimétal, - Aluminium

Nattes, Brosserie, Coutellerie

Appareils de Chauffage.

ASSURANCE VIEILLESSE

subventionnée et garantie par l'Etat.

S'adresser à la **Caisse cantonale vaudoise des retraites populaires**, à Lausanne, Renseignements et conférences gratuits.

MAISON MODELE

MAIER & CHAPUIS

Rue du Pont — LAUSANNE

VÊTEMENTS

SUR MESURE, FAÇON SOIGNÉE

VÊTEMENTS

confectionnés

— COUPE PERFECTIONNÉE —

Prix marqués en chiffres connus

10 0
|
0

Escompte à 30 jours
aux membres de la S. P. V.



LUCERNE

Hôtel et restaurant sans alcool

➔ WALHALLA ➔

Theaterstrasse, 12, à 2 minutes de la gare et du débarcadère.

➔ Se recommande au corps enseignant pour **courses d'écoles** et aux sociétés en excursion. Dîner à 1 fr. 50 et 2 fr. Lait, café, thé, chocolat, pâtisserie etc. — Salles pour plus de 250 personnes. — Prière aux écoles de s'annoncer à l'avance.

Téléphone 896.

H. 462 Lz.

E. Fröhlich, prop.

EPARGNE SCOLAIRE

La Caisse mutuelle pour l'Épargne, 62, rue du Stand, Genève, fournit gratuitement tous les renseignements pour organiser l'Épargne scolaire.

PIANOS DROITS

Le plus GRAND CHOIX

MUSIQUE
HARMONIUMS
INSTRUMENTS

à

CORDES

et à

VENT

et

ACCESSOIRES
GRAMOPHONES
PHONOLAS
ORCHESTRIONS
INSTRUMENTS
en tous genres

LIBRAIRIE

musicale

ABONNEMENTS

LIBRAIRIE

théâtrale

FOETISCH FRÈRES
— (S. A.) —

Maison pour l'enseignement musical

et

Magasin général de Musique

A LAUSANNE, A VEVEY ET A NEUCHÂTEL

PIANOS A QUEUE

PRIX MODÉRÉS

DIEU

HUMANITÉ

PATRIE

XLIX^{me} ANNÉE. — No 24.

LAUSANNE — 14 Juin 1913.



L'EDUCATEUR

(·EDUCATEUR·ET·ECOLE·RELIGIS·)

ORGANE

DE LA

Société Pédagogique de la Suisse romande

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Rédacteur en Chef :

FRANÇOIS GUEX

Directeur des Ecoles normales du canton de Vaud, Professeur de pédagogie
à l'Université de Lausanne.

Rédacteur de la partie pratique :

JULIEN MAGNIN

Instituteur, Avenue d'Echallens, 30.

Gérant : Abonnements et Annonces :

JULES CORDEY

Instituteur, Avenue Riant-Mont, 19, Lausanne.

Editeur responsable.

Compte de chèques postaux No II, 125.

COMITÉ DE RÉDACTION :

VAUD : A. Dumuid, instituteur, Bassins.

JURA BERNOIS : H. Gobat, inspecteur scolaire, Delémont.

GENÈVE : W. Rosier, conseiller d'Etat.

NEUCHÂTEL : L. Quartier, instituteur, Boudry.

PRIX DE L'ABONNEMENT : Suisse, 5 fr.; Etranger, 7 fr. 50.

PRIX DES ANNONCES : 30 centimes la ligne.

Tout ouvrage dont l'*Educateur* recevra deux exemplaires
aura droit à une annonce ou à un compte-rendu, s'il y a lieu.

On peut s'abonner et remettre les annonces :

LIBRAIRIE PAYOT & C^{ie}, LAUSANNE



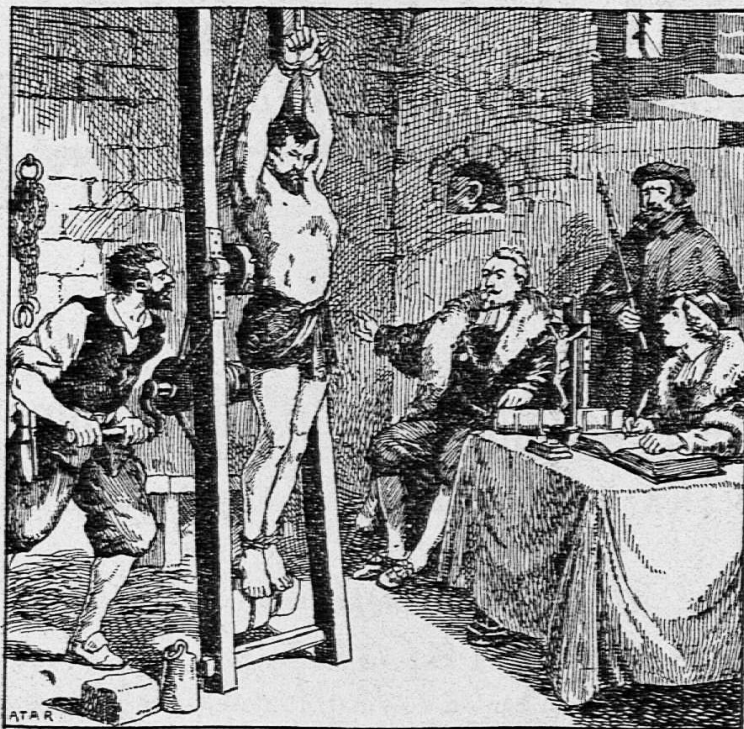
COURS D'INSTRUCTION CIVIQUE

II^{ème} PARTIE

Par le professeur Henri ELZINGRE

90 Illustrations inédites de Ed. Elzingre.

PRIX : Fr. 2.—



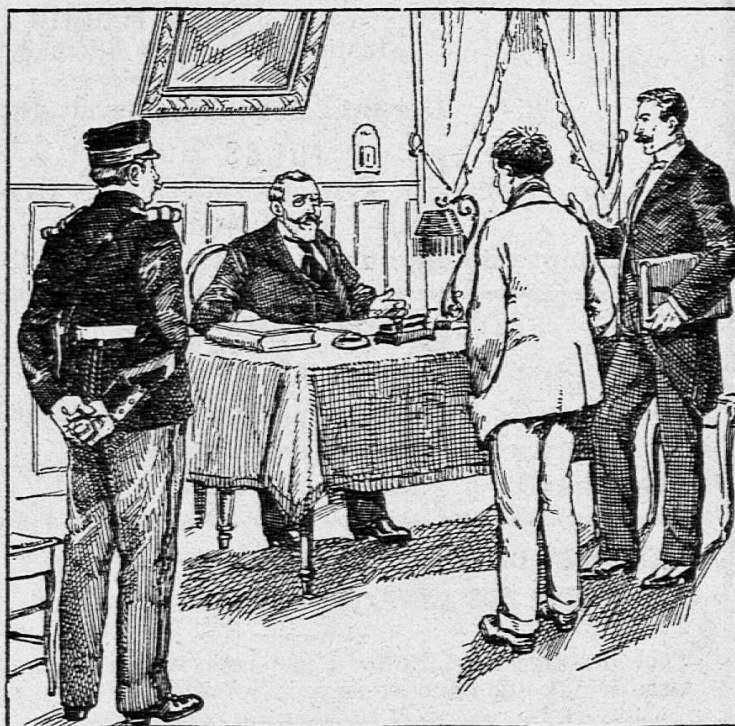
Spécimen des illustrations : *La Justice autrefois.*

C'est ce que fait excellentement le cours du professeur Henri Elzingre. La II^e partie de ce cours, que nous annonçons, est consacrée à nos institutions fédérales. En voici le détail :

Formation de la Confédération suisse. Les cantons. — Constitutions cantonales. — Les différentes sortes de gouvernement. — Les autorités législatives fédérales. — Le Conseil fédéral. — Le Président de la Confédération. — Le Département politique. — Départements de l'Intérieur, de Justice et Police, Militaire, des Finances et des Douanes, du Commerce, de l'Industrie et de l'Agriculture, des Postes, Télégraphes, Téléphones et Chemins de fer. — Le Tribunal fédéral. — La Cour pénale. — Organisation et service militaires. — Service complémentaire et Taxe militaire. — La Constitution fédérale. — Les droits et les devoirs des citoyens. — La Patrie. — Le Patriotisme.

Prière de nous demander un numéro spécimen qui vous parviendra franco par retour du courrier, contre remboursement de fr. 2.—

L'apparition de cet ouvrage a été saluée d'un soupir de soulagement par tous ceux qui, chez nous, ont à instruire les futurs citoyens. Certes, si un enseignement a été ingrat jusqu'à ce jour, c'est celui de l'instruction civique, auquel les « jeunes élèves » ont accoutumé de faire grise mine. Et ce n'était pas par antipatriotisme, par indifférence pour nos institutions, mais c'est qu'on s'y était bien mal pris pour leur rendre cette « discipline » intéressante et pour la leur faire aimer. On la leur rendait aussi abstraite et lointaine que s'il s'était agi de la philosophie platonicienne, alors qu'il aurait fallu la leur rendre présente, vivante, concrète et suggestive par une méthode intelligente, allant du connu à l'inconnu, de la famille à la commune, puis au district, puis au canton, et enfin à la Confédération, — et, surtout, par une illustration documentaire abondante, originale, mettant sous les yeux les choses et les gens dont on parle, dans leurs milieux naturels.



Spécimen des illustrations ; *La Justice aujourd'hui.*

Edition ATAR, Genève.

UN ABONNEMENT A

LA REVUE

de Lausanne est indispensable aux personnes désirant suivre les événements politiques Vaudois, Suisses et Etrangers.

La Revue sera expédiée dès ce jour au 31 décembre 1913 pour le prix de **1 fr. par mois** à partir de n'importe quelle date.

La Revue parvient le même jour à presque tous les abonnés du canton et de la Suisse romande.

La Revue expédie gratuitement chaque samedi à tous ses abonnés, le supplément : **La Revue du dimanche**, formant à la fin de l'année, un volume de plus de 400 pages.

La Revue paraît en **6 pages** tous les mercredis et samedis.

La Revue publie des renseignements complets sur la politique vaudoise, suisse et étrangère, et les places d'instituteurs au concours dans le canton de Vaud. — Service de dépêches étendu. — Correspondances de Paris, Berne, Zurich, etc. — Lettres du village de Grattesillon. — Chronique agricole. — Trois feuillets, etc., etc.

La Revue se trouve dans tous les bons **Cafés** et **Hôtels**. — La demander. Un an **12 francs** ; 6 mois **6 fr. 50** ; 3 mois **3 fr. 50**.

Abonnement de saison à **30 cent.** par semaine.

On s'abonne **en tout temps** et pour **n'importe quelle durée**, par simple carte postale, à l'Administration de **La Revue**, à Lausanne.

PHOTOGRAPHIE C. MESSAZ

Rue Haldimand, 14, LAUSANNE

Spécialités : Portraits, poses d'enfants, groupes de famille et de sociétés.

L'atelier est ouvert tous les jours ; le Dimanche de 9 h. à 4 h.

Téléphone 623. — Ascenseur.

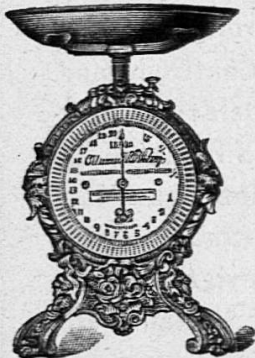
Prix modestes.

Prix modestes.

Max Schmidt & C^{ie}

24 et 25, Place Saint-Laurent — Terreaux, 2

LAUSANNE



Articles de Ménage

Email, - Nickel, - Trimétal, - Aluminium

Nattes, Brosserie, Coutellerie

Appareils de Chauffage.

Librairie Payot & Cie Lausanne

Lisez les **Classiques**

dans la COLLECTION

Les CENT CHEFS-D'ŒUVRE



qu'il faut lire

à 35 centimes le volume



Les meilleurs Chefs-d'œuvre
des littératures anciennes et modernes

La plus élégante des
éditions à bon marché
en coquets petits volumes
de 9 × 16,5 cm. bien imprimés
sur bon papier,
avec couverture en deux couleurs.



Demandez
la liste détaillée des
numéros parus.

Aristophane. Balzac. Beaumarchais. Béranger. Bernardin de Saint-Pierre. Boileau. Bossuet. Calderon. Chamfort et Rivarol. Chateaubriand. Chénier. B. Constant. Corneille. P.-L. Courier. Dante. Delavigne. Desbordes-Valmore. Diderot. Euripide. Goethe. La Bruyère. La Fontaine. La Rochefoucauld. Lesage. X. de Maistre. Marivaux. Molière. Montaigne. Montesquieu. Musset. Pascal. Poë. Abbé Prévost. Racine. Regnard. Rousseau. Ronsard. Saint-Simon. Schiller. Sedaine. M^{me} de Sévigné. Shakespeare. Sophocle. Stendhal. M^{me} de Staël. Swift. Virgile. Voltaire, etc.